



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-30615>

Département(s) de publication : **26, 07**

Annonce n° **26-30615**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Syndicat Mixte ADN

Correspondant : M. KALADJIAN Didier, Directeur de l'Exploitation

Adresse : 8 avenue de la gare - Rovaltain - CS20125 Alixan, 26958 Valence cedex 9

Coordonnées :

Téléphone : 0482304000

Courriel : marchepublic@sm-adn.fr

Adresse internet : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_fkpOKhbxsS

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Le présent marché a pour objet l'accompagnement du syndicat mixte ADN dans l'élaboration de son Schéma Local de Résilience (SLR) dans le secteur des communications électroniques. Le SLR vise à renforcer la capacité du syndicat mixte ADN et de ses délégataires à se préparer (avant), faire face (pendant) et s'adapter (après) aux crises. Pour qu'il soit en adéquation avec les besoins essentiels du territoire et ses aléas particuliers, sa réalisation nécessitera un diagnostic territorial précis à partir duquel sera bâti un plan d'action adapté.

Lieu d'exécution et de livraison : La mission porte sur l'ensemble du territoire des départements de la Drôme et de l'Ardèche ainsi que sur les zones dentelles appartenant à des départements limitrophes et desservies par le syndicat. Ce périmètre comprend aussi les zones AMII.

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le SLR vise à renforcer la capacité du syndicat mixte ADN et de ses délégataires à se préparer (avant), faire face (pendant) et s'adapter (après) aux crises. Pour qu'il soit en adéquation avec les besoins essentiels du territoire et ses aléas particuliers, sa réalisation nécessitera un diagnostic territorial précis à partir duquel sera bâti un plan d'action adapté

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Voir l'AECCP
Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

18 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 01/06/2026

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Conformément à l'article 3, 2° de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, chaque candidat devra justifier d'au moins une référence significative réalisée au cours des 5 dernières années portant sur un marché de prestations intellectuelles en matière numérique et de résilience. Cette extension du délai par rapport au seuil réglementaire de 3 ans vise à garantir un niveau de concurrence suffisant, compte tenu de la spécificité du présent marché. La preuve pourra être apportée par la production d'attestation de bonne exécution ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Toutefois, conformément à l'article R.2142-14 du Code de la Commande publique, l'absence d'une telle référence ne pourra pas, à elle seule, constituer un motif d'élimination du candidat. Dans ce cas, le candidat pourra, en application de l'article 3, 4° du même arrêt, apporter la preuve de son aptitude à exécuter le marché par l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services. Conformément à l'article R. 2143-4 du Code de la commande publique, les candidats peuvent adresser au syndicat mixte ADN un Document Unique de Marché Européen (DUME) au format .xml, transmis par voie électronique (eDUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. Les candidats souhaitant créer un DUME peuvent se rendre à l'adresse suivante : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/#/accueil>.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix de la prestation, noté sur 100 points, évalué sur la base d'un barème forfaitaire appliqué à chacune des phases, telles que décrites au sein de l'AECCP. : 40%
- Valeur technique, notée sur 100 points, appréciée au regard du mémoire technique de 10 pages maximum. # Sous-critère 1 : Méthodologie mise en oeuvre (50 points). # Sous-critère 2 : Moyens humains et organisation opérationnelle (30 points). # Sous-critère 3 : Qualité des livrables, pédagogie et exploitabilité (20 points). : 60%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 24/04/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : ADN-202601-MA_SLR

Renseignements complémentaires : Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser au : Tribunal administratif de Grenoble 2 Place de Verdun Boîte Postale 1135 38022 Grenoble Cedex Téléphone : 04 76 42 90 00 Télécopie : 04 76 51 89 44 Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_fkpOKhbxsS

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/03/2026